

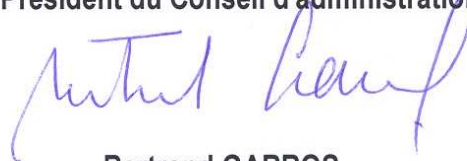
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Consultation écrite du 12 juillet 2007

Attribution de subvention

Délibération 2007-26

Conformément au 7° de l'article R 1417-7 du Code de la santé publique, le Conseil d'administration de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, après avoir été consulté dans le cadre de la procédure exceptionnelle prévue à l'article 9 de son règlement intérieur, autorise, dans le cadre très spécifique de la campagne "contraception", l'attribution d'une subvention ponctuelle à l'association Ecole des Parents et des Educateurs d'Ile de France, pour un montant total de 20 539 €.

Le Président du Conseil d'administration



Bertrand GARROS
